

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES



ACTE D'ENGAGEMENT

Personne Publique : CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE
Esplanade Charles de Gaulle
33074 BORDEAUX-CEDEX

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**MARCHE DE GEOMETRE-EXPERT AGREE POUR L'OPERATION
D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
DES COMMUNES D'AUROS-CAZATS-COIMERES LIEE A LA REALISATION DE
L'AUTOROUTE A 65 ENTRE LANGON ET PAU**

Le présent acte d'engagement concerne le lot n° 1

La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Appel d'offres ouvert en application des articles 10,14 , 33, 57 à 59
du Code des Marchés Publics (Décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006).

N° de marché	
Titulaire	
Montant HT	
Imputation budgétaire	

Le présent document comprend 10 pages (dont 2 annexes)

M.....
Agissant en mon nom personnel
2ème contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)
Code d'activité économique principal N.A.F(1)

Contractants suivants :
.....
.....
.....

Mandataire
M
est le mandataire des contractants ci dessus groupés solidaires/conjoints.

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), du Cahier des Clauses Techniques particulières (CCTP) et des documents qui y sont mentionnés;

Je m'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter dans les conditions ci-après définies les missions désignées au préambule du présent acte d'engagement.

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en euros

2-2 - Prix

Les modalités de détermination et de variation de l'offre de prix sont fixées à l'article 4 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Le présent marché est conclu pour le montant global et forfaitaire suivant :

Montant hors TVA :€

Taux de la TVA :

Montant de la TVA :€

Montant TVA comprise :€

Somme Hors taxes arrêtée en lettres :

.....
.....

Ce montant se décompose, selon le tableau joint en annexe au présent dossier de consultation.

2-3 - Créance présentée en nantissement (ou cession) par le titulaire du marché

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement, ou céder, est ainsi, TVA incluse, de (en chiffres) :

Après la notification du présent marché, il appartiendra à l'entreprise titulaire d'effectuer une demande expresse en ce sens et de l'adresser :

Soit par courrier postal à l'adresse suivante :
Conseil Général de la Gironde
Service de la Commande Publique
A l'attention de Mme Valérie LARD
Esplanade Charles de Gaulle
33 074 BORDEAUX cedex

Soit par fax à l'attention de Valérie LARD au numéro suivant : 05 56 99 57 97

3 – Durée du marché, délai d'exécution et prolongation du délai d'exécution

3-1 Durée du marché

Le délai d'exécution du marché est de 36 mois.

Ce délai d'exécution part à compter de la date de notification du marché au titulaire.

3-2 Prolongation du délai d'exécution

En application de l'article 13-3 du CCAG-PI, le titulaire peut obtenir une prolongation du délai d'exécution du présent marché lorsqu'une cause n'engageant pas sa responsabilité fait obstacle à l'exécution du présent marché (cas de force majeure, cause imputable au pouvoir adjudicateur).

Par courrier recommandé avec accusé de réception ou remise contre récépissé, le titulaire devra signaler au pouvoir adjudicateur les causes faisant obstacle à l'exécution du présent marché dans le délai contractuel. Le courrier sera accompagné d'une demande de prolongation de délai.

Le titulaire bénéficie de 15 jours à compter de la date à laquelle les causes sont apparues pour prévenir le pouvoir adjudicateur.

4 – Paiements

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées à l'article 5 du CCAP.

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

La personne publique se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Article 5 – ACTION D’INSERTION PAR L’ECONOMIE

Le(s) contractant(s)

- Déclare avoir pris connaissance de l’article 1-4 du cahier des clauses administratives particulières, relatif à l’action obligatoire d’insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- S’engage à réserver, dans l’exécution du marché 5 % du temps total du travail évalué nécessaire à la production des prestations pour assurer la mise en oeuvre de l’action d’insertion.

Cet engagement représente un total de 385 **heures de travail** sur la durée totale d’exécution du marché.

- S’engage à transmettre le premier jour de chaque mois tous les renseignements relatifs à la mise en oeuvre de l’action.

L’engagement d’insertion peut être réalisé selon l’une des trois modalités citées ci-dessous. Vous pouvez cocher la/les modalité(s) retenue(s) ou attendre l’attribution du marché pour faire ce choix en liaison avec M. Hervé MINVIELLE.

Modalité 1 : Recours à la sous-traitance d’une partie des travaux à une entreprise d’insertion.

Modalité 2 : Mutualisation des heures d’insertion

- recours à une entreprise de travail temporaire d’insertion

- recours à une association intermédiaire

- recours à un groupement d’employeurs pour l’insertion et à la qualification

Modalité 3 : embauche directe dans l’entreprise.

6 – Avance

Dans les conditions de l’article 6 du C.C.A.P., la ou les entreprises ci-dessus désignées :

refuse(nt) de percevoir l’avance

accepte(nt) de percevoir l’avance

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Cachet et signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

A

Le

**Signature du représentant légal du pouvoir
adjudicateur**

CADRE DE FORMULES DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES

A remplir par la collectivité en original sur une photocopie

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

.....

.....

2 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

.....

3 La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

.....

et devant être exécutée paren qualité de :

Membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A Bordeaux, le

Signature du représentant légal du pouvoir adjudicateur

**Lot n° 1 - Annexe n° 1 à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance
Demande d'acceptation et d'agrément des conditions de paiement**

MARCHE

- Titulaire :
- Objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature :
.....
.....
.....
.....
- Montant de base TVA comprise :
.....

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison ou dénomination sociale :
.....
.....
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
.....
.....
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
.....
- Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
.....
- Adresse :
.....
.....
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées à l'article 5 du CCAP.

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

- *Ouvert au nom de* :
- pour les prestations suivantes :
- Domiciliation :
- Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
- IBAN :
- BIC :

AVANCE

Dans les conditions de l'article 5 du C.C.A.P., l'entreprise sous-traitante ci-dessus désignée :

- refuse de percevoir l'avance
- accepte de percevoir l'avance

L'ENTREPRISE

A _____, le

LE REPRESENTANT LEGAL DU
POUVOIR ADJUDICATEUR

A _____, le